



DEMANDE DE PLAN DE GESTION PETIT GIBIER – Campagne 2024-2025

Matricule :

Secteur :

I - Identification du demandeur

Qualité : Propriétaire
 Locataire

Nom :
 Adresse :

Adresse mail :

II – Territoire de chasse

COMMUNES	PLAINE	BOIS	AUTRES	TOTAL

III – Votre demande

Espèces	PERDRIX	FAISAN	LIEVRE
Attribués 2023-2024			
Réalisés 2023-2024			
DEMANDE 2024-2025			

NOMBRE DE CHASSEURS SUR LE TERRITOIRE :

(RAPPEL : je m'engage à retirer les bracelets qui me seront accordés et à régler les cotisations liées à mon territoire.)

A, le

Signature du demandeur :

Selon le dispositif règlementaire du nouveau schéma, ne pourront prétendre à une attribution « petit gibier », seuls les territoires d'une surface minimum d'un seul tenant de 10ha de plaine ou de 3ha de bois.

**Au Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise
 155 rue Siméon Guillaume de la Roque – BP 50071 Agnetz – 60603 CLERMONT Cedex**

Pour toute nouvelle demande ou modification de territoire : Compléter le dossier « mise à jour ou demande de création de territoire » téléchargeable sur notre site internet fdc60.fr.